Avez-vous un frêne chez vous ?
Attention à l'agrile du frêne

Nous avons beaucoup parlé de l'agrile de frêne récemment puisque cet insecte est de plus en plus présent et cause des dommages considérables aux frênes. Mais savez-vous reconnaître cet arbre ?

Au Québec, on retrouve principalement 4 espèces de frêne dont trois sont indigènes ; le frêne blanc ou d'Amérique (*Fraxinus americana*, White Ash), le Frêne rouge ou de pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*, Red Ash), le Frêne noir (*Fraxinus nigra*, Black ash) et le Frêne commun ou d'Europe (*Fraxinus excelsior*, European ash). Ce dernier a été fréquemment intégré en aménagement paysager puisqu'il est très résistant aux conditions d'ici.

L'important est de bien identifier et reconnaitre le frêne sans toutefois avoir à identifier l'espèce de celui-ci.

Voici quelques caractéristiques propres aux frênes qui vous aideront à le distinguer :

- Arbre feuillu pouvant atteindre en moyenne entre 10 et 20 mètres de hauteur selon la variété et l'espèce
- Feuille composée pennée et opposée de 5 à 9 folioles ou 7 à 11 folioles rattachées à un pétiole central (les folioles signifient chacune des petites feuilles)
- Feuille de forme ovale et au bout pointu (Voir image 1)
- Les fruits sont des samares de 2.5 à 6 cm de longueur, en groupe ou en grappe, parfois persistants dans l'arbre en hiver. (Image 2)
- Écorce lisse et gris pâle lorsque l'arbre est jeune et se divisant en crêtes rigides et entrecroisées en losanges en vieillissant. Le frêne noir, pour sa part, a une écorce plus molle et ayant une texture de liège. (Image 3)

Image 1 - Feuille

Image 2 – Samares en groupe

Image 3 – Écorce

Il est possible que votre arbre ressemble à un frêne mais n'en soit pas un, d'où l'importance d'une bonne identification. L'érable à giguère, le phellodendron, le caryer et le noyer sont souvent confondus avec le frêne.

L'érable à giguère est celui le plus ressemblant au frêne puisque qu'il est le seul autre arbre à avoir des feuilles composées opposées, dont la dernière foliole est lobée et dentée un peu comme une feuille d'érable. Ses fruits sont plutôt des disamares (hélicoptères) et sont toujours en pair.

Le Phellodendron, qui est plutôt rare dans notre province, produit comme fruit une grappe de petites baies noires et son bourgeon n'est pas apparent comme sur les frênes.

Le noyer et le caryer ressemblent au frêne, mais leurs feuilles sont dites composées alternes et leurs fruits sont respectivement des noix.

Suite à l'identification de votre arbre, s'il s'agit effectivement d'un frêne, il faudra dépister l'agrile, prévoir à planter un autre arbre en prévision du futur abattage possible ou faire un traitement préventif.

Il faut préciser que tout traitement avec l'insecticide nommé TreeAzin doit être effectué avant l'infestation puisque dès l'apparition de signes de dépérissement, il est déjà trop tard puisque l'infestation est grande.

Description de l'agrile du Frêne (*Agrilus planipennis*) : L'adulte mesure entre 7 et 14 mm de longueur et est de couleur vert émeraude et cuivré. S'attaque aux frênes seulement. La population adulte émerge de l'écorce en mai et juin. La femelle peut alors pondre jusqu'à 65 à 90 œufs sur les branches des arbres avoisinants entre la mi-juillet et fin juillet.

Signes visuels d'infestation : galeries sous l'écorce, le jaunissement prématuré des feuilles, la présence de sciure fine au pied de l'arbre, des trous en forme de D mesurant 3-4 mm sur l'écorce du tronc, apparition de pousses adventives (drageons) sur le tronc et le dépérissement de la cime de l'arbre.

Il y a de nombreux frênes dans les boisés, parcs et terrains privés de la Ville de Deux-Montagnes, c'est pourquoi la Ville, depuis plusieurs années, diffuse de l'information sur l'agrile du frêne, a cessé la plantation de ce type d'arbre, procède à l'installation de pièges afin de dépister l'insecte et prévoit faire l'inventaire des frênes du domaine public.

Nous vous invitons à regarder la vidéo suivante : http://www.rncan.gc.ca/science/video/1430

Guide visuel pour la détection des dommages causés par l'agrile du Frêne :
http://cfs.nrcan.gc.ca/pubwarehouse/pdfs/26857.pdf

Source : Ressources naturelles Canada

Si vous croyez avoir observé des signes suspects d'infestation sur vos frênes, n'hésitez-pas à contacter l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ou consultez leur site internet pour plus d'informations : www.inspection.gc.ca/phytoravageurs.